



CONSULTATION PUBLIQUE

OCPM.QC.CA

Consultation publique

Projet de règlement P-04-047-248 modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal dans le secteur Bridge-Bonaventure et projet de Plan directeur de mise en valeur pour ce secteur

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 17 avril 2023, le projet de règlement P-04-047-248 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) dans le secteur Bridge-Bonaventure » et le projet de Plan directeur de mise en valeur pour ce secteur.

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ces projets et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Plan directeur et modifications au Plan d'urbanisme

Le Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure énonce une stratégie d'aménagement et de développement pour le secteur. Le règlement modifiant le Plan d'urbanisme vise à mettre en œuvre cette stratégie par des modifications concernant principalement l'affectation au sol, la densité de construction et les limites de hauteur.

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des activités d'information pendant lesquelles le projet de règlement et le projet de Plan directeur seront présentés et où les citoyens et les groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent sur ce projet de règlement et sur le projet de Plan directeur, et les conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens, entreprises et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement, du projet de Plan directeur, et de la documentation pertinente sont invités à le faire sur rendez-vous aux bureaux de l'OCPM au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : www.ocpm.qc.ca.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et les organismes à participer à deux séances d'information qui se tiendront à l'OCPM au 1550, rue Metcalfe, au 14^e étage. Ces séances seront diffusées en direct sur ocpm.qc.ca/Plan-BB, sur Facebook et sur YouTube (@OCPMontreal). Ces séances demeureront disponibles pour visionnement après leur tenue.

La première séance se tiendra le mardi 9 mai à 19 h et servira à présenter le projet de règlement et le projet de Plan directeur.

La deuxième séance d'information se tiendra le mardi 16 mai à 19 h. À cette occasion, des questions pourront être posées sur les projets. Il sera aussi possible de poser des questions en direct par téléphone.

À compter du mercredi 17 mai, les citoyens et les groupes pourront répondre au questionnaire en ligne et envoyer un mémoire. La date limite pour indiquer son intention de présenter une opinion devant les commissaires est le jeudi 8 juin.

La deuxième partie de la consultation, consacrée à l'audition des opinions, débutera le mardi 13 juin à 19 h, en personne, dans les salles de l'OCPM ou via Zoom.

D'autres séances d'audition, si requises, seront annoncées ultérieurement.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM 514 872-8510

Fait à Montréal, le 22 avril 2023

Le greffier de la Ville de Montréal,
Emmanuel Tani-Moore, avocat